

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 320.36.20  
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 273 ARGENTINE: L'EVEQUE ET LE GENERAL

A l'occasion des opérations militaires anti-subversives, une vive querelle publique s'est instaurée, au cours du mois de décembre 1975, entre le général Juan Antonio Buasso, commandant la 6e Brigade d'infanterie de montagne, installée à Junín de los Andes (Province de Neuquén), et Mgr Jaime Francisco de Nevares, évêque de Neuquén.

Le 1er décembre, en effet, à la suite d'une perquisition des militaires dans le foyer scolaire "Mamá Margarita" de Pampa del Malleo, sous juridiction du diocèse, deux instituteurs, deux institutrices, la concierge et un prêtre (le P. Antonio Mateos) étaient arrêtés; ils devaient être libérés le 5 décembre suivant.

Cet incident allait donner lieu à plusieurs déclarations. Le 7 décembre, dans une première déclaration lue dans toutes les églises du diocèse, Mgr Nevares protestait contre les arrestations, les mauvais traitements infligés aux détenus et les accusations de subversion portées contre les membres du foyer scolaire de Malleo. Le général Buasso lui répondait dans un communiqué dans lequel il formulait les accusations des militaires et protestait contre les atteintes à la réputation de l'Armée portées par l'évêque. Le 11 décembre, c'était au tour des prêtres du diocèse de Neuquén de publier une note de solidarité avec les accusés et l'évêque. Enfin, le dimanche 14, Mgr Nevares prenait la parole devant la télévision régionale pour maintenir ses positions et accuser le général de jeter un "rideau de fumée" sur les événements.

Nous donnons ci-dessous le communiqué du général et la réplique de l'évêque.

(Note DIAL)

1- COMMUNIQUE DU GENERAL BUASSO, PUBLIE LE 9 DECEMBRE 1975

Face aux affirmations de l'évêque de Neuquén, largement diffusées le 7 décembre dernier, concernant la détention de plusieurs personnes, celle d'un prêtre en particulier, effectuées dans la région militaire de Junín de los Andes au cours d'une opération anti-subversive; et suite à la distorsion de la réalité des faits comme aux atteintes à l'honneur et à la dignité des militaires responsables de l'intervention, le commandant de la 6e Brigade d'infanterie de montagne fait savoir à la population que:

1) Le 1er décembre dernier, en raison de dénonciations répétées et concordantes d'après lesquelles il était fait l'apologie de la subversion

dans une école de la région, des militaires de l'aire 523 ont, conformément aux dispositions du Pouvoir exécutif national, procédé à une vérification au Foyer scolaire "Mamá Margarita" (Pampa del Malleo) situé dans la zone de Junín de los Andes, vérification au cours de laquelle il a été procédé à la détention préventive de plusieurs personnes dont un prêtre.

2) L'opération menée à bien a été portée à la connaissance de la population par le communiqué n° 3, sans que soit donnée l'identité des détenus, vu qu'il y avait un prêtre parmi eux et qu'il n'était pas opportun d'affecter le clergé catholique avec une communication de cette nature. Mais le comportement de l'évêque de Neuquén oblige regrettamment à préciser ce fait.

3) L'opération a été menée selon les techniques et les mesures de sécurité imposées par les circonstances actuelles. La longue liste des membres des Forces armées et des Forces de sécurité lâchement assassinés en tombant dans les pièges les plus divers, dispense de tout autre argument.

4) Les militaires qui participent à ce genre d'opérations agissent toujours avec correction, ainsi qu'en témoignent les actes signés devant témoins par les personnes détenues et les certificats médicaux annexés, mesures adoptées dans tous les cas semblables en prévision de l'utilisation possible, postérieurement, de ce genre d'accusations. Il est donc absolument faux et surprenant que, durant l'opération militaire, certains membres de l'Armée aient fait des avances grossières à des personnes du sexe féminin.

5) Il n'est pas exact que l'une des publications saisies et parmi les plus incriminées, ait été un ouvrage édité par la "Revue du sous-officier". Ce qui est sûr c'est que, dans une abondante littérature marxiste, il y avait des exemplaires de la revue "L'Etoile rouge", imprimée par une organisation subversive interdite, et de "Le Combattant", qui est une autre publication d'organisations subversives. L'ouvrage, apparemment inoffensif, de la "Revue du sous-officier" est un manuel de combat de nuit, épuisé et difficile à se procurer, dont la présence dans cette école est inexplicable. Tout cela est consigné dans le rapport de saisie correspondant.

6) En ce qui concerne la remise en liberté des détenus, il importe de faire savoir à la population que les individus impliqués dans de telles opérations ne sont pas forcément tous accusés ni privés de liberté de façon définitive, ceci étant, dans tous les cas, dépendant des preuves et de l'évaluation des faits. C'est là une conséquence inévitable des opérations anti-subversives exigées des Forces armées et de sécurité par la population elle-même.

7) Quant aux déclarations selon lesquelles certains secteurs auraient des préventions contre le foyer scolaire, ce qui serait le cas de l'Armée argentine, il est à noter que ce foyer scolaire a été construit grâce partiellement à la participation active de la Garnison militaire de Junín de los Andes, ce qui traduit la sensibilité des Forces armées envers ce genre de problèmes sociaux.

8) L'attention est également attirée par le caractère passionné et dé-

taillé de la défense organisée depuis l'autel autour de cet événement qui s'est terminé par la remise en liberté de ses protagonistes, alors que, par contre, il n'a été fait aucune mention particulière de l'assassinat du général Cáceres Monié et de son épouse, comme d'ailleurs d'aucun crime de la longue liste qui inclut non seulement des membres des Forces de l'ordre mais aussi des citoyens, femmes, enfants et appelés, lesquels, dans l'accomplissement de leur devoir envers la Patrie, ont été massacrés pendant leur sommeil ou alors qu'ils étaient sans défense, comme dans le cas de Formosa. Cela semblerait mettre en évidence la partialité d'une attitude qui, pour le bien du clergé argentin, a été à plusieurs reprises précisée par de brillantes figures de notre Eglise, comme nosseigneurs Tortolo, Bonamín (1), Zazpe et d'autres.

9) Par une étrange coïncidence, les dénonciations faites ressemblent aux instructions que les organisations subversives donnent à leurs membres en cas d'arrestation: prétendre qu'ils ont été objets de sévices, torturés ou maltraités, et les femmes soumises à des vexations, tout cela dans le but de jeter le discrédit sur les Forces de l'ordre et de recueillir la sympathie de la population, en continuant ainsi la lutte sur un autre front de la guerre idéologique, celui de la propagande.

10) Cette attitude et cette prédication constante amènent tous ceux qui analysent les faits avec objectivité, à la conviction que celui qui accuse ne le fait pas avec impartialité quand il se sert de la chaire et de l'enceinte sacrée pour rendre publiques des dissensions qui déconsidèrent les Forces armées, lesquelles, avec patience devant l'assassinat quotidien de ses membres et de ses familles, ne cherchent qu'à protéger notre société... (2).

## 2- REPONSE DE L'EVEQUE, LUE LE 14 DECEMBRE 1975 A LA TELEVISION REGIONALE

C'est une tactique de guerre bien connue que la couverture d'une retraite par un rideau de fumée. C'est celle qui a été utilisée: des attaques diffamatoires destinées à camoufler l'impossibilité de donner des preuves de la fausseté des événements rapportés dans notre document (3). Le fait de n'avoir pu les démentir montre qu'ils ont réellement eu lieu. Toutes nos affirmations tiennent donc: le caractère arbitraire de l'opération déclenchée au foyer scolaire de Malleo; le caractère arbitraire des détentions; la bassesse des sollicitations faites par certains militaires au Cercle des officiers; les mauvais traitements infligés aux personnes détenues; et le fait de n'avoir pu prouver aucune infraction justifiant une intervention, pas même policière.

Quant à l'existence d'une abondante littérature marxiste, celle-ci a été intégralement restituée, ce qui donne une idée de son "danger", et elle se trouve à l'évêché à la disposition de quiconque désire la voir. D'ailleurs le seul fait de posséder une telle littérature ne prouve rien au départ. J'ai beaucoup de littérature marxiste dans ma bibliothèque, de même qu'en ont d'autres évêques et, je suppose, un certain nombre de généraux qui veulent s'informer sur des sujets aussi importants de l'histoire que nous vivons. C'est certainement aussi le cas des bibliothèques d'instituts militaires. Et cela ne signifie nullement que ces personnes ou ces instituts professent une telle idéologie.

D 273-3 (1) cf DIAL D 251 - (2) Texte incomplet: une malencontreuse mutilation de l'original a fait sauter le § 11 (N;D.T.)  
(3) Déclaration du 7/12 sur les mauvais traitements infligés

Le général affirme que les militaires ont agi avec correction. Etait-ce correction, mis à part ce qu'ont subi les institutrices, de faire garder un prêtre pendant quarante-huit heures par un soldat le menaçant de son arme? De maintenir quatre détenus assis dans une immobilité absolue et comprimés dans une voiture, durant trois heures, dans l'attente d'un avion qui n'est jamais arrivé, au point d'en avoir des crampes? De les menacer de mort en réponse à une question posée par le prêtre à un officier pour savoir si c'était sur ordre du commandant de la garnison de Junín qu'on leur avait passé les menottes? Etait-ce correction l'usage répété de paroles blessantes et méprisantes? De bander les yeux d'une institutrice pour l'interrogatoire, de l'embrasser, de la presser et de la menacer de méthodes plus draconiennes que les coups dans le dos ou les gifles pour la faire parler? De soulever les draps des fillettes dans leurs lits sous prétexte de "découvrir des guérilleros", en semant ainsi la panique parmi elles?

Comment faut-il qualifier les déclarations du général Buasso qui assimile mon attitude en défense de la vérité et des innocents aux "instructions données par les organisations subversives à leurs membres", et qui m'accuse d'avoir pour objectif de jeter le discrédit sur les Forces de l'ordre? Le général se plaint qu'aient été utilisées la chaire et l'enceinte sacrée pour déconsidérer les Forces armées.

Ce qui déconsidère les Forces armées, c'est le fait que certains de leurs membres commettent des injustices, des abus de pouvoir, des erreurs énormes et inqualifiables; que d'autres militaires cherchent à les camoufler, à les défendre ou à les justifier moyennant des affirmations diffamatoires ou des insinuations portées contre ceux qui les dénoncent. C'est ce que font ici, parmi nous, certains d'entre eux. Et c'est ce qui explique la détérioration de l'image de l'Armée parmi la population de Malleo, par exemple. Le général ignore que Jésus-Christ s'est servi de l'enceinte sacrée du temple de Jérusalem pour fustiger les marchands de religion, les chefs de son peuple, ceux qu'il a traités d'hypocrites, de race de vipères et autres choses.

Quand j'ai publié mon communiqué de mise au point, j'ai déclaré en union avec les prêtres de mon diocèse: "Personne ne peut trouver dans cette déclaration une justification de la violence. Au contraire, nous la condamnons." Nous prévoyions en effet que pourrait être avancée une telle contre-vérité, mais je ne pensais pas qu'elle pourrait venir d'un général de la Nation. Le document que j'ai fait parvenir à mes prêtres avait pour objet de réparer le mal commis, de montrer l'innocence des personnes arrêtées et de donner aux responsables l'occasion de tirer au clair l'attitude de l'Armée. C'est à elle qu'il appartient de juger lesquels se sont comportés honorablement et lesquels ont démérité de l'institution, afin que ces derniers soient sanctionnés.

Quelle est l'attitude qui est la plus bénéfique au prestige de l'Armée? Est-ce montrer qu'on ne partage pas l'attitude de ceux qui se sont mal conduits, ou est-ce chercher à camoufler la vérité en attaquant bassement par des arguments fallacieux, ceux qui dénoncent ce qui est mal?

---

(Traduction DIAL)

/spécial)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 160F (avion: tarif  
Directeur de la publication: Charles ANTOINE  
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris  
Commission paritaire de presse: n° 56249